

Le deuxième scénario illustre l'incidence de frais d'exploitation plus élevés que prévu. Cette possibilité est jugée particulièrement pertinente, étant donné que la capacité de contenir les frais d'exploitation dépendra de la fluctuation des prix de l'énergie et de la capacité d'adapter les intrants en conséquence. Les résultats montrent une augmentation plus marquée de la dette excédentaire. Une telle augmentation des coûts risque d'avoir de graves répercussions sur les agriculteurs du Québec et de la Saskatchewan.

Le troisième scénario évalue la possibilité d'un redressement des prix dans le secteur céréalier et d'un raffermissement parallèle des autres prix agricoles. Dans le cas des céréales, cette possibilité existe en raison du niveau relativement bas des stocks et du pessimisme actuel des céréaliculteurs, qui sont susceptibles de faire chuter la production. Selon ce scénario, la dette excédentaire diminuerait sensiblement en Saskatchewan et dans les provinces de l'Atlantique. Les exploitations soumises à la gestion de l'offre et d'autres groupes seraient ceux qui en profiteraient le moins.

La quatrième prévision du chapitre évalue l'incidence d'une hausse imprévue des taux d'intérêt et de l'inflation sur le secteur. Les résultats de ce scénario sont semblables à ceux que produirait une hausse du coût des intrants. L'industrie soumise à la gestion de l'offre serait touchée, en particulier au Québec. La dette excédentaire enregistrerait aussi une hausse marquée en Saskatchewan, tandis que les effets seraient plus modérés dans les autres régions.

Enfin, on évalue l'incidence d'une baisse des taux d'intérêt. Ce scénario ramène la viabilité du secteur aux conditions de 1989. L'Alberta profiterait davantage d'une baisse des taux d'intérêt, étant donné qu'elle a actuellement la dette la plus élevée.

Une évaluation distincte du Régime d'assurance du revenu brut (RARB) montre que le programme aura, à tout le moins en 1991 et 1992, une incidence positive sur le revenu agricole. Il est particulièrement intéressant de noter que son application protégera les agriculteurs très endettés d'un effondrement des prix ou du rendement.

Une partie de l'industrie est en si mauvaise posture qu'aucun des scénarios économiques proposés n'aura de grande incidence sur sa situation actuelle. La plupart des scénarios montrent qu'il ne faut pas s'attendre à une réduction de la dette agricole au Canada. Les problèmes financiers de certains agriculteurs persisteront et on continuera donc à solliciter l'aide des deux paliers de gouvernement au moindre fléchissement du revenu.